



## CHOISISSEZ GLOBAL PAYMENTS

Solutions de traitement des paiements pour  
les organismes de soins de santé du Québec

Chef de file expérimenté dans le secteur des services aux organismes de soins de santé, Global Payments contribue à la réussite de sa clientèle en fournissant des produits de qualité supérieure et des services sur lesquels vous pouvez compter.

À titre de membre de l'Association des fondations d'établissements de santé du Québec (AFESAQ), vous avez accès à l'ensemble de solutions complètes de paiement de Global Payments, qui englobe des technologies novatrices, une gamme exhaustive de services et de soutien, ainsi que des taux concurrentiels pour les opérations de crédit et de débit<sup>†</sup> :

**Aucuns frais de dépôt pour les comptes de marchands de la Banque Nationale du Canada**

**Aucuns frais de terminal au cours des trois premiers mois**

**Tarifs préférentiels pour les membres de l'AFESAQ**

Communiquez avec **Marie Carré** dès aujourd'hui pour connaître les tarifs préférentiels offerts aux membres de l'AFESAQ!



1 800 361-8170, poste 76081



[globalpaymentsinc.com/canada](http://globalpaymentsinc.com/canada)



[marie.carré@globalpay.com](mailto:marie.carré@globalpay.com)

<sup>†</sup> Il s'agit d'une offre de lancement spéciale, offerte uniquement aux nouveaux marchands de Global Payments qui sont membres de l'Association des fondations d'établissements de santé du Québec (AFESAQ) et qui concluent une entente de traitement aux points de vente ou de traitement d'opérations de crédit ou de débit avec Global Payments. La majoration des tarifs entrera en vigueur après trois (3) mois de service. Cette offre ne peut être combinée avec une autre offre ou un tarif d'association et peut être retirée à tout moment. Global Payments Direct Inc. doit approuver les marchands qui désirent obtenir le traitement de leurs opérations VISA ou MasterCard et signer avec eux une entente à cet effet afin qu'ils puissent profiter de cette offre. Global Payments se réserve le droit de déterminer les commerçants admissibles et n'est pas tenue d'approuver un commerçant. Certaines conditions et des frais accessoires peuvent s'appliquer, y compris les frais d'évaluation VISA de 0,10 % et les frais d'évaluation MasterCard de 0,10 %. De plus, les opérations non admissibles aux taux d'échange les plus favorables seront assorties de frais de déclassement de l'interchange, en supplément aux frais indiqués. Des frais d'évaluation outre-frontières s'appliqueront à toute opération entre un marchand et le titulaire d'une carte MasterCard hors du Canada. Pour de plus amples informations au sujet de ces frais, vous pouvez communiquer avec Global Payments. Global Payments et le logo Global Payments sont des marques de commerce de Global Payments Inc. et ne peuvent être ni copiés, ni imités, ni utilisés, en tout ou en partie, sans consentement écrit préalable à cet effet. Les autres marques de commerce, marques déposées, noms de produit et logos figurant dans ce document appartiennent à leur propriétaire respectif. Le traitement des paiements et les approbations de tarification sont fournis par Global Payments Direct Inc. Les terminaux et les services de terminaux sont fournis par Global Payments Canada.